

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2020

RENTRÉE 2020-2021 : L'ACCUEIL DU MERCREDI MATIN

L'accueil du mercredi matin reprendra dès le mercredi 02 septembre 2020.

Cet accueil payant se déroule dans un lieu unique de 8h30 à 11h30 et, dans ce même lieu, un accueil de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30 est mis en place pour les familles ayant le besoin.

L'accueil fonctionne le mercredi matin en période scolaire et se décompose comme suit :

- | | |
|-------------------|-------------|
| - accueil de 7h30 | 7h30-8h30 |
| - accueil de 8h30 | 8h30-11h30 |
| - accueil du midi | 11h30-12h30 |

L'accueil des enfants se fait au sein du groupe scolaire Vancauwenberghe matérialisé par des réalisations des enfants « ACCUEIL DU MERCREDI MATIN » pour l'arrivée à 8h30, « ACCUEIL DE 7H30 » pour l'arrivée dès 7h30 jusqu'à 8h15.

Les activités se déroulent comme suit :

7h30-8h30 : accueil des enfants au ¼ d'heure de 7h30 à 8h15 avec buffet de petit-déjeuner (biscuit, eau, fruit).

8h30-11h30 : les enfants bénéficient d'activités encadrés par des intervenants ou des activités d'animation (de type accueil de loisirs) en première et seconde parties de ce créneau (activités nautiques pour les plus grands, graff, création d'un jardin pédagogique, ...). Les activités durent 1h15 environ, à l'exception de quelques activités qui nécessitent la matinée.

11h30-12h30 : départ des enfants au ¼ d'heure.

Les tarifs 2020-2021 sont compris entre 0,75€ et 1,80€ pour les 3 heures d'activités et calculés selon le QF de chaque famille. L'inscription et le paiement se font par périodes complètes (de vacances à vacances).

Les conditions sanitaires d'hygiène sont mises en place et respectées tout au long de l'accueil.

Les inscriptions débuteront dès le lundi 15 juin 2020. Les inscriptions en ligne seront privilégiées en vous rendant directement sur le portail de la ville de SAINT POL SUR MER, sélectionnez alors POL'FAMILLE. Suivez les modalités d'inscriptions. S'il ne vous est pas possible de procéder à l'inscription en ligne, téléphonez alors au 03.28.59.67.96 ou adressez un mail à jeunesse@ville-saintpolsurmer.fr, un dossier vous sera envoyé. Si vous n'avez pas encore de compte à distance, téléphonez ou adressez un mail aux mêmes coordonnées. Les fiches sanitaires de liaison dûment complétées et signées (elles sont obligatoires) seront à adresser par mail ou à déposer au rez-de-chaussée du pôle administratif les lundis, mercredis et vendredis matin.

RENTRÉE 2020-2021 : L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et soir)

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 jusqu'à 8h15 chaque matin dans leur école. Après l'école, l'accueil se fait de 16h30 à 18h30. Ces moments d'accueil sont encadrés par du personnel qualifié BAFD, BAFA, BPJEPS tout public qui a une expérience dans l'animation.

Les enfants pourront entamer une belle journée dès le matin autour d'activités ludiques et encadrées et la terminer par le même type d'animation.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de la famille.

Les conditions sanitaires d'hygiène sont mises en place et respectées tout au long de l'accueil.

Les inscriptions débuteront dès le lundi 15 juin 2020. Les inscriptions en ligne seront privilégiées en vous rendant directement sur le portail de la ville de SAINT POL SUR MER, sélectionnez alors POL'FAMILLE. Suivez les modalités d'inscriptions. S'il ne vous est pas possible de procéder à l'inscription en ligne, téléphonez alors au 03.28.59.67.96 ou adressez un mail à jeunesse@ville-saintpolsurmer.fr, un dossier vous sera envoyé. Si vous n'avez pas encore de compte à distance, téléphonez ou adressez un mail aux mêmes coordonnées. Les fiches sanitaires de liaison dûment complétées et signées (elles sont obligatoires) seront à adresser par mail ou à déposer au rez-de-chaussée du pôle administratif les lundis, mercredis et vendredis matin.

La CANTINE : les inscriptions débuteront le lundi 15 juin 2020

Les enfants peuvent être encadrés par du personnel responsable durant la pause méridienne de 11h30 à 13h20. Ils sont amenés au restaurant Daniel Imbert soit en car, soit à pied en fonction de l'école. Ils participent en dehors du repas à des activités encadrées, ludiques (jeux extérieurs, lecture, activités de type loisirs, vidéo, ...) au sein de leur école.

Les tarifs sont fonction du quotient familial de chaque famille et sont compris entre 1.35€ et 5.88€ le repas pour l'année 2020-2021.

Les inscriptions débuteront dès le lundi 15 juin 2020. Les inscriptions en ligne seront privilégiées en vous rendant directement sur le portail de la ville de SAINT POL SUR MER, sélectionnez alors POL'FAMILLE. Suivez les modalités d'inscriptions. S'il ne vous est pas possible de procéder à l'inscription en ligne, téléphonez alors au 03.28.59.67.87 ou adressez un mail à education@ville-saintpolsurmer.fr. Si vous n'avez pas encore de compte à distance, téléphonez ou adressez un mail aux mêmes coordonnées. Les cartes de cantine seront ensuite à retirer uniquement les lundis, mercredis et vendredis matin au rez-de-chaussée du pôle administratif. Pour rappel, la carte de cantine reste obligatoire.

Les ÉTUDES SURVEILLÉES : les inscriptions débuteront à la rentrée des classes

Les études surveillées seront mises en place quelques jours après la rentrée des classes dans les écoles élémentaires de la ville selon le volontariat des enseignants. À ce titre, il vous sera possible de réserver et de payer les séances sur votre Espace Citoyen Premium quelques jours après la rentrée des classes. Il vous sera toujours possible de prendre rendez-vous au 03.28.59.67.87 si la réservation et le paiement à distance sont impossibles pour vous.